
Identité(s) sans papiers... identité(s) de papiers

Mohamed-Chérif FERJANI *

**Identité, papiers d'identité,
identité *de* ou *sans* papiers...
Rien sans doute ne vaut, de prime
abord, et afin de saisir ce que
ces mots veulent dire, la valeur du
témoignage, du vécu-pensé.
Mohamed-Chérif FERJANI
nous fait ici présent du sien.
Aucun document administratif
ne pourra jamais révéler l'abîme
ou le foisonnement identitaire
d'une personne...**

Dans les sociétés de l'état civil généralisé où l'identité officielle est sinon «identique» — si j'ose dire —, du moins très proche de l'identité vécue, on imagine mal les écarts qui peuvent exister entre identité(s) de papiers et identité(s) sans papiers : d'ailleurs peut-on envisager une existence normale sans papiers ? Il suffit de penser au sort réservé par les Etats de droit aux sans-papiers pour s'en rendre compte !

Ce que je vais raconter dans ce témoignage sur mon parcours identitaire peut paraître invraisemblable aux yeux d'un citoyen «normal» d'un Etat de droit où l'existence sur le papier prime sur l'existence réelle ; pourtant, j'en connais beaucoup qui ont vécu et vivent encore cet «invraisemblable».

A ma naissance, dans la famille de ma mère — séparée de mon père quelques trois mois après leur premier et dernier mariage, du reste jamais enregistré dans aucun registre d'état civil, une sorte d'union libre avant la lettre disais-je à mon père récemment, lorsque j'ai découvert cela, à l'occasion d'une demande de visa au Consulat de France qui exigeait son Livret de Famille inexistant..., — j'étais Ch'rif, fils de H'sine Ben Slimane le Ghallem (en parler tunisien, pasteur nomade élevant principalement ou exclusivement des moutons). A dix mois, récupéré par mon père, je devins, dans la famille nomade de celui-ci, le fils d'OumEssaâd, fille de Kh'lifa Ben Meftah, le bandit de grands chemins qui, aidé par ses fils, régnait sur les voies de passage entre le Nord et le Sud de la Dorsale (montagneuse) séparant la Tunisie fertile et bien arrosée (relativement, bien sûr !), appelée F'riga (la fameuse «ifriqiya» des Romains, qui donna son nom à l'ensemble du continent sub-méditerranéen), du reste du pays.

* GREMMO-CNRS, Université Lumière Lyon II

Du printemps à la fin de l'hiver, j'étais, comme les nomades remontant vers les plaines du Nord, un pauvre «plouc» du Sud. De l'automne à la fin de l'hiver, nous devenions, pour les pauvres paysans de la steppe au nord et au sud de Kairouan, de riches Friguis (de la fameuse Friga) qui mangent le couscous et le pain blancs (de blé), boivent du lait, consomment de la viande en d'autres occasions que l'Aïd, les mariages et les deuils ! Durant cette période, on ne savait pas ce qu'étaient les papiers d'identité ou l'état civil !

Puis ce fut l'indépendance, l'édification d'un «Etat moderne», la construction des écoles, etc. Et on commença à connaître les «écarts d'identité» ! D'abord avec la scolarisation... Bien sûr, il n'était pas question d'envoyer tous les enfants à l'école et de compromettre l'avenir du noble métier d'éleveur nomade ! Baba Farhat, mon oncle, qui était, avant mon père, le chef de la famille, avait un certain sens de l'équité : il décida, démocratiquement tout seul, de scolariser l'un de ses fils — Abdelkader —, le fils de sa nièce, Mabrouk et moi-même, fils unique de son frère qui le secondait dans la direction des affaires familiales. Bien entendu, aucune fille ne pouvait espérer faire partie du lot !

Au moment de l'inscription à l'école, on a découvert que je n'avais aucune existence légale, ou officielle : n'étant pas déclaré à l'état civil, je ne pouvais fournir le bulletin de naissance exigé par l'administration scolaire. Mais Baba Farhat n'était pas du genre à reculer devant un problème... de papiers ! Il décida de m'attribuer généreusement l'identité de l'un de ses fils désigné volontaire pour garantir la pérennité du métier d'éleveur nomade. D'ailleurs, ce n'était pas tout à fait son identité : il s'appelait au quotidien Chihaoui et fut déclaré à l'état civil au prénom de Mohamed. En me faisant bénéficier de son identité officielle, sans lui demander son avis — si toutefois il pouvait en avoir — on a pu le déclarer plus tard avec son prénom d'usage. Cependant, cette solution n'était pas sans problème : la date de naissance officielle de mon cousin, que je devenais, me donnait un âge trop élevé pour l'inscription à l'école. Baba Farhat, toujours aussi respectueux des normes de l'Etat de droit, jugea que ce n'était pas un problème : n'étant pas totalement analphabète, il prit un stylo de la même couleur que celle utilisée par l'officier d'état civil et me fit gagner trois ans en changeant le dernier chiffre de l'année de naissance déclarée ! Ainsi, ma première identité de papier était doublement fautive : j'étais mon cousin déclaré à l'état civil, avec trois ans d'âge en moins ; ce qui correspon-

dait, à un an près, à mon âge réel selon les souvenirs de la famille !

Malgré les avantages de cette solution, mon père, dont j'étais l'enfant unique, l'avait de travers ! Il avait mal digéré la remise en cause de sa paternité, même s'il ne s'agissait que d'une question de papiers ! Conseillé par le Directeur de l'école, il profita de la campagne d'inscription au registre de l'état civil de ceux qui n'avaient pas encore une existence officielle, pour reconquérir sa paternité sur moi. J'étais alors à ma quatrième année d'école primaire, sous le nom de Mohamed Trabelsi, né quelque part dans la gouvernerat de Bizerte en 1946 sur les registres de l'état civil, et en 1949 sur les listes de l'école de Blata (délégation de Sbika, gouvernerat de Kairouan).

Grâce à cette déclaration, tout en gardant le bénéfice des quatre années d'études de Mohamed Trabelsi, je renaquis sous le nom de Mohamed-Chérif (comme si Chérif ne suffisait pas !) Ferjani, avec un lieu et une date de naissance improvisés, non sans l'aide de l'officier d'état civil. Je fus rajeuni de quelques deux ans par rapport à l'âge falsifié de mon identité scolaire usurpée (ce qui fait plus de cinq ans par rapport à l'âge de Mohamed Trabelsi sur les registres de l'état civil). Comment pourrais-je avec cela m'intéresser à mon horoscope ? C'est la raison pour laquelle, lorsqu'on me demande mon âge, je réponds : «lequel ? le réel ou l'officiel ?». Si dans certaines situations je peux me contenter de déclarer mon âge officiel, parfois je suis obligé de préciser qu'il ne correspond pas à la réalité : un médecin, par exemple, a plus besoin de connaître l'âge de mes artères que celui que donne mon état civil ! Bien sûr, trois ans c'est peu comparé à ce qui est arrivé à ce cousin lointain, victime de la fantaisie de son père qui, excédé par les questions de l'officier de l'état civil auxquelles il ne comprenait rien, a fini par lui dire n'importe quoi : résultat, la pyramide des âges de la famille a été inversée, et mon pauvre cousin fut appelé à effectuer son service militaire à l'âge de... trois ans ! Devant cette absurdité, l'officier qui l'examinait fut obligé de le déclarer «inapte pour le service militaire» ! Il a échappé à la galère de la vie de caserne, mais il n'a jamais pu aller à l'école. La généralisation du système de l'identité de papiers dans la Tunisie des années 1960 a donné lieu à une multitude de situations bizarres : des enfants déclarés plus âgés que leurs parents, des gens de la même famille avec des noms... de famille différents, etc. !

Parfois, le drôle tourne au tragique. Ainsi, mon ami Abdelaziz Bensadok fut obligé d'interrompre ses études deux ans avant le bac pour effectuer son service militaire parce que le maire de son village voulait se venger de son père en disant qu'il avait usurpé l'identité de son petit frère décédé pour pouvoir aller à l'école. Il l'a restitué dans son identité pour l'envoyer à la caserne et briser ses espoirs de lycéen qui rêvait de devenir médecin...

Pour revenir à mes identités, les chamboulements ne se sont pas arrêtés avec l'établissement définitif de mon identité officielle. Alors qu'à l'école primaire tout le monde m'interpellait par mon identité de proximité (Ch'rif), au lycée je n'étais plus que Ferjani (Ferr, Aboul-Faraj, Bellafrej, ou Torero pour les taquins !). A cette identité de distanciation, il faut ajouter le n°49 par lequel les surveillants m'appelaient à l'instar de ce qu'ils faisaient avec tous les internes. Je peux aussi ajouter l'identité massive de mépris que les Kairouanais — «de souche» ou de «fraiche date» — réservaient à tous les enfants de ruraux qui ont submergé les urbains sur les bancs du lycée : pour les civilisés de la ville, nous étions tous des... «Arabes» (ausens de bédouins ignorant les civilités de la vie citadine !). J'étais déjà un «bougnoule» avant de venir en France !

Parmi les identités anecdotiques, celle que me donna mon camarade Ali Mahfoudi (on m'a dit qu'il serait immigré à Toulouse) après le renvoi du lycée de notre ami Khmaïs Kaâbi : pour ne pas l'oublier, il ne m'a jamais plus appelé que par son prénom (Khmaïs). Lorsqu'à mon tour je fus renvoyé du lycée de Kairouan — pour débarrasser la ville des intrus qui l'avaient envahi selon le programme de purification du proviseur kairouanais nommé en 1968 —, je suis devenu, dans le lycée de Menzel-Bourguiba où j'ai atterri, «Mister Ferjani from Kirwen» (prononciation à l'américaine de Kairouan). Balti, qui se disait bolchévique, m'appelait «le prolétaire». Beaucoup d'amis, dont certains à Lyon, que j'ai

connus à cette étape de mon parcours identitaire, continuent à m'appeler ainsi !

Plus tard, en France, au début des années 1970, j'ai repris mon identité de proximité, mais francisée : Chérif... Certains n'entendant pas le «f», sont choqués de me voir interpellé publiquement et sans pudeur d'une façon aussi intime, non seulement pas des femmes, mais aussi par des hommes ! Dans les milieux militants d'extrême gauche où je me suis facilement intégré, il était courant d'utiliser des pseudonymes ; je changeais de nom à chaque réunion : Amor, Othman, Najjar, Chaouech, Mohamed, etc. Pendant les grèves de la faim des sans papiers de la région lyonnaise, nous étions trois Tunisiens de la même organisation (le Travailleur Tunisien) soutenant les grèves, à nous appeler Mohamed. Pour nous distinguer, on précisait «Mohamed-CroixRousse» (pour H'maïed Ben Ayada), Mohamed le Noir (pour Stéti), et Mohamed le Rouge (pour moi). Beaucoup d'amis lyonnais ont encore du mal à m'appeler autrement !



Conséquence des luttes pour l'obtention des papiers des immigrés menacés par la circulaire Marcellin-Fontanet, j'ai perdu les miens ! Le Consulat tunisien a refusé de renouveler mon passeport, et la Préfecture exigea — irrégulièrement — un passeport en cours de validité pour le renouvellement de mon titre de séjour. Je me suis retrouvé sans papiers et sans la possibilité de rester en France ou d'ensortir irrégulièrement ! Je choisis la clandestinité en y mettant du grand art : de vrais faux papiers (carte de résident algérien au nom de Farid T. né en 1954, passeport tunisien pour voyager à

l'étranger au nom de Saïd Ben Saïd né en 1945), et une nouvelle tête qui me faisait passer pour un sud-est asiatique. Je me suis séparé de mes moustaches que j'avais depuis le lycée, j'ai pris des lunettes avec des verres blancs et une perruque de vrais cheveux plats qui cachait mon front dégarni et mes cheveux frisés. Personne n'arrivait plus à me reconnaître... pas même

Claudette qui avait choisi avec moi les ingrédients de ma nouvelle identité. Elle avait tellement l'impression que j'étais une autre personne qu'elle s'empressait d'arracher mon déguisement dès qu'elle le pouvait. A Paris, où je me suis replié pour devenir militant à plein temps, on m'appelait «le Chinois». Ceux qui ne me connaissaient que cette tête s'étonnaient de voir un Asiatique de l'Extrême Orient parler l'arabe aussi bien. Lorsque je croisais, à la cité universitaire internationale des Vietnamiens, des Cambodgiens ou d'autres Sud-est asiatiques, ils me faisaient un large sourire et me saluaient dans leur langue.

Au moment où les gens quittaient la Tunisie et venaient en France ou dans d'autres pays européens, clandestinement, j'ai fait le chemin inverse dans les mêmes conditions, avec un vrai faux passeport (merci Roger et le réseau Curriel !) jusqu'en Algérie, puis en franchissant, à pied, les frontières tuniso-algériennes avec Fathi Belhaj Yahia et Tajeddine Karafi. J'avais connu celui-ci au lycée de Kairouan dans les années 1960 et il devait avoir près de cinq ans de plus que moi. Lorsque nous nous sommes trouvés à Kairouan, sur notre route pour Tunis, il s'est retrouvé dans la peau du lycéen qu'il était 15 ans auparavant. A la réception de l'hôtel où nous sommes descendus avec de fausses identités, il s'est présenté comme... un élève interne dont j'étais le correspondant ! Exactement comme il se présentait 15 ans auparavant lorsqu'il sortait avec son correspondant le week-end ! Heureusement que le réceptionniste n'avait pas la tête à relever ce genre d'idioties !

Une fois en Tunisie, j'ai pris contact avec la famille, que je n'avais pas vue depuis quatre ans. J'ai demandé quelle identité utilisait mon cousin qui m'avait prêtée la sienne pour me permettre d'aller à l'école. J'ai découvert qu'il avait préféré reprendre celle qui avait rendu possible ma scolarisation ! Le plus simplement du monde, je me suis présenté à la municipalité de Sbikha pour retirer un extrait d'état civil au nom de Chihaoui Ferjani (né en 1946), l'identité abandonnée par mon cousin. Avec cet extrait, des photos, et un certificat de résidence que n'importe quel Omda (maire de quartier ou de village) vous délivre moyennant un billet de cinq dinars, sans la moindre vérification, je suis allé à un poste de police et je me suis fait établir une carte d'identité en bonne et due forme, au nom de l'éternel Chihaoui qui ne sera jamais déclaré mort ou disparu !

Inutile de dire quelle fut la surprise des flics qui m'ont arrêté en trouvant sur moi une vraie carte d'identité établie par un commissariat de police, avec ma photo et une identité d'une personne qui n'existe que sur les registres de l'état civil ! Je ne suis pas sûr qu'ils ont, depuis, résolu l'énigme !

Enfin, après deux ans de galère, l'arrestation et la prison (*) m'ont arraché à ce foisonnement infernal d'identités pour me redonner mon identité officielle et intime (pendant les retrouvailles familiales lors des visites auxquelles j'avais droit en tant que détenu). Bien sûr, pour les correspondances clandestines, j'ai continué à utiliser des pseudonymes tels que Abdessamad, Najjar, etc. Les camarades, qui avaient horreur de ma manière de jouer au foot m'ont surnommé «face-à-la-balle», mon cri de guerre à mes coéquipiers lorsque l'équipe adverse était en attaque !

Au début, en prison, et même longtemps après, je sursautais chaque fois que j'étais interpellé par mon nom : j'avais l'impression d'être démasqué. Mais j'étais content d'être redevenu moi-même.

Depuis, je n'ai plus de problèmes de papiers d'identité. Bien au contraire ! J'en ai tellement, de vrais papiers, que je ne sais pas comment les ranger : deux cartes d'identité, deux passeports, diverses cartes d'électeur, de banque, de sécurité sociale, etc. Je n'ai pas peur de les exhiber comme c'était le cas avec mes faux papiers. Cependant, je me demande toujours comment peut-on réduire l'identité d'une personne à ce que révèle — ou cache — des documents administratifs. Outre le fait qu'une identité — toute identité — s'enrichit toujours de nouvelles facettes, de nouvelles dimensions liées aux expériences vécues, au travail, aux voyages, au statut social, aux aléas du temps, de l'espace et des milieux dans lesquels on évolue, etc., on ne perd jamais totalement les «identités» que l'on a portées à un moment de sa vie : il m'arrive encore d'être interpellé par l'un des surnoms ou pseudonymes de la «belle époque»... et «ça me fait quelque chose» ! ■

(*) NDLR : M.C. Ferjani a été emprisonné en tant que militant de l'organisation d'opposition de gauche «Le travailleur tunisien» de 1975 à 1980.